



Projet éolien de la Voie Romaine des Monts Faucilles

Compte-rendu du Comité élus n°1

Mercredi 16 novembre 2022

Sommaire

Sommaire.....	2
Introduction	3
Les participants à l'évènement.....	4
Nos échanges	5
1. Présentation de NEOEN.....	5
2. Restitution de l'étude des perceptions	6
3. Le projet éolien à l'étude	10
4. Concertation et co-construction des prochaines étapes.....	19
5. Remerciements et contacts	23
Annexes	25

Introduction

Depuis 2019, Neoen étudie la faisabilité d'implanter un projet éolien dans les Vosges sur les communes de Valleroy-le-Sec, Thuillères, Saint-Baslemont, Lignéville, Dombrot-le-Sec, Provenchères-les-Darney, Viviers-le-Gras, Gignéville, Marey, Serocourt et Frain.

A la suite de plusieurs années d'échange avec les élus des communes et de plusieurs délibérations municipales positives qui ont abouti au lancement des premières études, Neoen ambitionne d'accompagner la suite du développement du projet éolien par une démarche de concertation augmentée avec le territoire.

A travers cet engagement, Neoen souhaite que ce projet devienne une opportunité pour le développement du territoire et ses riverains. A cet effet, Neoen a fait appel à l'agence Demopolis Concertation (ex-Mazars) afin d'être accompagné dans cette démarche. Un comité avec les élus des communes concernées par le projet a donc été organisé le mercredi 16 novembre 2022 de 20h à 22h à Provenchères-lès-Darney afin de :

- Restituer la synthèse de l'étude des perceptions réalisée auprès des élus ;
- Partager les éléments clés et l'avancement du projet éolien ;
- Présenter et co-construire avec les élus la démarche de concertation et d'information qui démarre ;
- Echanger et répondre aux questions.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après le compte-rendu des échanges qui se sont tenus lors de cette rencontre.

Les participants à l'évènement

La réunion du 16 décembre a rassemblé 12 personnes dont voici le détail des participations.

Les élus de 8 communes concernées par le projet :

- Monsieur BASTIEN, Maire de Thuillières
- Monsieur BASTIEN, 2^{ème} Adjoint au Maire de Marey
- Madame BROT, Maire de Serocourt
- Monsieur CHANAUX, Maire de Gignéville
- Monsieur GALLAND, 1^{er} Adjoint au Maire de Marey
- Monsieur GATTO, Maire de Marey
- Monsieur GROSJEAN, Maire de Valleroy-le-Sec
- Monsieur LEMARQUIS, Maire de Viviers-le-Gras
- Monsieur THIERY, Maire de Provenchères-lès-Darney
- Monsieur RIGOLO, Conseiller municipal de Thuillières
- Monsieur ROUSSEL, Président de la Communauté de Communes Vosges Côté Sud-Ouest
- Monsieur SALQUEBRE, Maire de Dombrot-le-Sec

Monsieur BOGARD, Maire de Lignéville, Monsieur BOYE, Maire de Saint-Baslemont, et Monsieur NICOLAS, Maire de Frain, s'excusent pour leur absence.

L'équipe projet de NEOEN :

- Romain BAJAS, Chef de projet
- Adélaïde DE LA VILLEGEORGES, Chef de projet
- Marion GIRAUD, Directrice du Développement Régional

L'équipe de Demopolis Concertation :

- Camille BARROT, Consultante
- David HEINRY, Associé
- Charline VIALLE, Associée

Nos échanges

1. Présentation de NEOEN

Afin de démarrer cette réunion, Marion GIRAUD, Directrice du développement régional chez NEOEN a présenté plus en détail la société porteuse du projet :

- Créé en 2008, Neoen est le 1er producteur indépendant français d'énergie renouvelable. L'entreprise est présente sur 3 technologies ; énergie solaire, éolien terrestre, stockage, et compte environ 300 collaborateurs dans plus de 15 pays à travers le monde, dont environ 170 personnes en France. En tant qu'énergéticien intégré présent sur toute la chaîne de valeur, Neoen reste majoritairement propriétaire de ses parcs et est l'interlocuteur unique pendant toute la durée de vie des projets : du développement au démantèlement, en passant par le financement, la construction et la maintenance.
- Neoen détient aujourd'hui une capacité de production en opération et en construction dans le monde de plus de 5,4GW, et prévoit d'atteindre une capacité de plus de 10GW en 2025. En France Neoen construit ou opère aujourd'hui environ 50 parcs solaires et 30 parcs éoliens, pour une capacité totale de plus de 1GW.
- Neoen est particulièrement implantée dans le Grand Est, notamment depuis son agence de Nancy, et ses projets dans la Région participent à l'objectif du SRADDET Grand Est à horizon 2050 de couvrir les besoins énergétiques régionaux par la production d'énergies renouvelables et de récupération et ainsi devenir « Région Grand Est à Energie Positive et bas carbone en 2050 ».

2. Restitution de l'étude des perceptions

Du 9 au 29 juin 2022, la société NEOEN a mandaté l'agence Demopolis Concertation afin de réaliser une étude des perceptions. Les objectifs de l'étude étaient :

- Obtenir une meilleure compréhension du territoire et de ses spécificités ;
- Recueillir les perceptions des élus sur l'éolien et sur le projet porté NEOEN ;
- Recueillir les questions des élus ;
- Identifier les attentes et envies des élus pour la suite.

Ainsi, Charline VIALLE a réalisé 19 échanges (avec des Maires et certains adjoints) sur les 11 communes concernées par le projet. Les entretiens ont duré environ une heure, en présentiel ou en distanciel.

Durant cette réunion du 16 novembre, Camille BARROT et Charline VIALLE ont présenté une synthèse non exhaustive des principales opinions formulées par les élus rencontrés en juin 2022 afin de mettre en évidence des propos. Organisées par thématiques, elles proposent une vision qualitative et représentative du territoire sur le projet.

Pour rappel, les propos retranscrits sont des opinions et des perceptions, il ne s'agit pas de faits vérifiés. Voici le résumé, illustré par quelques exemples de verbatims recueillis :

- a) Un soutien relativement majoritaire des élus au projet de Neoen
 - Une certaine majorité des élus soutient le projet de Neoen pour diverses raisons : « *On pourra dire qu'on a fait quelque chose pour la transition énergétique.* », « *Les retombées économiques ne sont pas négligeables pour notre commune.* », « *Ici le projet est plutôt bien perçu vu où elles seront placées.* »
 - Quant une minorité d'entre eux y voit des inconvénients : « *On va les voir depuis le bourg.* », « *Honnêtement, ça casse le paysage, sans parler de l'impact sur les oiseaux migrateurs et la faune...* », « *Cela n'est pas compatible avec notre projet touristique.* »

- b) Un niveau d'échange hétérogène avec Neoen qui suscite attentes, questions, voire inquiétudes
 - Un niveau d'échange hétérogène entre les communes, avec Neoen : « *Nous avons des échanges réguliers avec Neoen.* », « *Nous n'avons eu qu'une présentation auprès du Maire et des adjoints.* »

- Des attentes sont donc formulées par et pour vous : *« Nous attendons une réunion de présentation pour l'ensemble du conseil. »*
 - Le peu d'échanges avec certains soulève donc quelques questions et inquiétudes : *« Ça serait pour quand le projet ? », « On a des questions sur le démantèlement. », « Ce qui préoccupe c'est l'impact sur la faune, car il y a beaucoup de chasseurs ici. », « Ce qui inquiète le plus c'est la santé. », « Si tous les projets se font, on va en avoir beaucoup. », « On surpaye avec l'éolien. »*
- c) Des inquiétudes renforcées par la présence d'une opposition locale à Thuillières
- Une opposition créée à Thuillières sur l'un des projets d'un autre développeur : *« A la base, l'opposition de Thuillières était contre le projet d'Opale, mais ils sont contre tout. »*
 - Les opposants de Thuillières tentent d'étendre leurs actions au projet de Neoen : *« Ils sont venus à la pose du mât de mesure. »*
- d) Malgré l'opposition, certains d'entre vous identifient de premières conditions pour la réussite du projet
- Un projet à grande échelle qui nécessite une implication intercommunale : *« La Com Com doit s'impliquer. », « Il nous faut une réunion avec tous les maires concernés par le projet. »*
 - Une implantation qui se doit d'être la moins impactante possible : *« Tout dépend de la trame d'implantation proposée. »,*
 - Un projet qui doit contribuer au développement local : *« Les aménagements communaux que nous n'avons aujourd'hui pas les moyens de faire. », « La Voie Romaine n'est pas touristique, mais ça serait une bonne occasion de l'entretenir. »*
- e) Vous soulevez tous la nécessité d'une information des habitants, même si cela peut être complexe étant donné leur passivité
- Vous ne voyez pas ce projet sans l'information de vos habitants : *« Ça serait bien de faire une réunion d'information avec tous les habitants. »*
 - Même si la passivité de la majorité des habitants semble être un frein, auquel vous envisagez de premières solutions : *« Ici il n'y a pas un enthousiasme phénoménal, mais pas non plus d'opposition. », « Il vaut mieux faire une information pour plusieurs communes et être sûr d'avoir du monde. »*

Les différentes remarques ainsi que les questions-réponses collectées sur l'étude des perceptions sont retranscrites ci-dessous.

Remarque d'un participant : « *Ce territoire est sur 2 intercommunalités. Dans le PLUi actuel de la Communauté de Communes Vosges Cotes Sud-Ouest, il y a des restrictions de hauteur pour les mâts des machines. Il faut bien le prendre en compte.* »

Remarque d'un participant : « *La Communauté de Communes travaille sur le nouveau PLUi, des principes propres à l'éolien y seront définis.* »

Réponse de NEOEN : « Les restrictions imposées par le PLUi sur ce projet sont prises en compte dans nos études. Dans tous les cas, la hauteur des éoliennes sur ce site est aussi contrainte par un réseau très basse altitude (RTBA) de l'armée. »

Remarque d'un participant : « *C'est trop tôt pour prévenir les habitants de ce projet car il n'y a rien pour le moment, et dans tous les cas leur avis n'influencera rien.* »

Réponse de NEOEN : « La co-construction des projets éoliens doit se faire à son démarrage. Nous avons déjà beaucoup de thématiques à aborder avec les habitants pour pouvoir faire avancer le projet dans la meilleure des directions. »

Remarque d'un participant : « *Ça va être difficile de concerter car les gens ne se déplacent plus du tout.* »

Réponse de Demopolis Concertation : « Nous ferons de notre possible pour mobiliser les habitants intéressés en réalisant des porte-à-porte notamment. Nous avons l'habitude de travailler avec des territoires ruraux, les démarches de concertation enthousiasmantes menées permettent parfois de rassembler à nouveau les habitants. »

Remarque d'un participant : « *L'éolien ça ruine le paysage des forêts.* »

Réponse de NEOEN : « Avec des dimensions pouvant dépasser 100 mètres de hauteur, les éoliennes entraînent forcément une modification du paysage. Lors du développement, un effort tout particulier sera donc dédié à la bonne intégration des éoliennes dans le paysage. L'objectif est de procéder à une insertion harmonieuse des éoliennes. Le projet envisagé évite volontairement toute implantation en forêt.

De plus, nous souhaitons créer une dynamique à l'échelle locale en impliquant les habitants afin de travailler collectivement l'insertion des éoliennes au sein des paysages. A travers plusieurs ateliers, et une fois les études paysagères réalisées

nous pourrons échanger sur différents scénarios d'implantation, et discuter de leur bonne intégration avec les forêts. »

Remarque d'un participant : « *Plus le projet avance, plus le point de non-retour est atteint. »*

Réponse de NEOEN : « Bien au contraire. Nous démarrons aujourd'hui une démarche de concertation qui va vous permettre de prendre part au projet afin de co-construire celui qui vous correspond le plus. Le projet avancera avec vous. La décision finale relève des services de l'Etat, au niveau de la Préfecture de département, qui à la suite de l'instruction du dossier décidera d'autoriser ou non le projet »

Remarque d'un participant : « *Je regrette personnellement le manque de franchise. J'aurais aimé comprendre dès le début que les délibérations données par les communes ne sont que de simples avis consultatifs. Nous avons perdu beaucoup de temps sur ces votes alors qu'au final nous aurions pu commencer à travailler collectivement sur le projet il y a déjà 1 an ! Maintenant que j'ai compris que notre avis ne sert à rien sur la tenue du projet, je me sens libérée. »*

Réponse de NEOEN : « Un projet éolien s'inscrit dans un temps long et nous en sommes au démarrage. La réunion des maires constitue une étape importante, car bien que l'avis des Maires soit consultatif, NEOEN a à cœur d'avancer avec les élus dans la co-construction du projet. »

3. Le projet éolien à l'étude

Un troisième temps de ce Comité était dédié à la présentation du projet par Romain BAJAS et Adélaïde DE LA VILLEGORGES.

a) La zone d'étude

Afin de définir la zone d'étude, NEOEN a réalisé un diagnostic éolien par cartographie, afin de collecter les contraintes réglementaires rédhibitoires pour l'implantation d'éoliennes ; distance de 500m aux habitations, distance aux réseaux existants (routes, voie ferrée, faisceau hertzien, etc), zone de protection écologique (Natura 2000, etc) Ces différentes contraintes sont retranscrites à travers la carte ci-dessous. La zone laissée libre de contraintes constitue la zone d'étude. Les études de faisabilité et d'impact seront ensuite réalisées sur cette zone d'étude pour identifier les enjeux environnementaux, paysagers et acoustique, et définir une implantation qui les prennent en compte.

Diagnostic éolien
Projet de la Voie Romaine
Vosgienne

Synthèse:

- Zone d'études
- Eolennes**
- ▲ En instruction
- ▲ En opération
- ▲ Refusée
- ▲ Approuvée
- ▲ Postes de raccordement
- Sites classés et inscrits**
- Classé
- Inscrit
- 2,5km ULM
- 1,5km ULM
- 15km Radars VOR
- ZICO
- Nature2000 ZPS
- ZNIEFF 1
- 150m ligne HT
- 150m voie ferrée
- 150m Réseau GRD gaz
- 100m Façceau Horizon
- 2km Postes de télécommunication
- 500m Bat

b) Le calendrier prévisionnel

Le calendrier prévisionnel de développement du projet est :



c) Les études

Dans le cadre d'un projet éolien, plusieurs études sont réalisées afin de confirmer sa faisabilité technique, et d'identifier les potentiels impacts du projet. Certaines études sont obligatoires car réglementaires (écologique, paysagère ou acoustique) et constituent l'étude d'impact sur l'environnement telle que définie par le Code de l'Environnement qui s'appliquent aux projets éoliens. D'autres études peuvent s'ajouter en fonction des particularités du territoire. Une étude de mesure du vent est par ailleurs réalisée pour quantifier précisément la ressource éolienne de la zone.

Ces études visent à préciser le projet, tout en identifiant des mesures d'évitements, de réductions et de compensations des impacts identifiés, selon la démarche « ERC » ; éviter - réduire - compenser. Elles permettent également de proposer une implantation et des gabarits d'éoliennes les plus cohérents possible avec les différentes contraintes préexistantes et les spécificités du territoire.

Neoen a présenté les dernières avancées des études des vents et des études écologiques qui sont en cours. Les études paysagères et acoustiques seront menées courant 2023.

Etude de vent

Dans le cadre de l'étude des vents, un premier mât de mesure a été installé en mars 2022 sur la commune de Saint-Baslemont, inauguré le 29 avril. La vitesse moyenne analysée sur les 6 premiers mois est de 5,53 m/s soit 20 km/h.

En 2023, un second mât sera installé sur la commune de Marey.



Photomontage du mât de mesure qui sera installé à Marey.

Etude écologique

Une pré étude écologique a eu lieu d'avril à juin 2022 afin de recenser les espèces sensibles à l'éolien sur la zone d'implantation potentielle. Le bureau d'étude indépendant et spécialisé Calidris commencera l'étude écologique en décembre 2022, qui s'écoulera sur tout le cycle écologique des espèces faune-flore étudiées, soit sur les 4 saisons. Les résultats seront disponibles en janvier 2024.

Les différentes remarques ainsi que les questions-réponses collectées sur le projet éolien (annexe 2) sont retranscrits ci-dessous.

Sur la zone d'étude

Question d'un participant : « Avez-vous assez de promesses de bail pour pouvoir réaliser ce projet ? »

Réponse de NEOEN : « Oui, aujourd'hui nous avons assez de promesses de bail. »

Question d'un participant : « Tous les propriétaires n'auront pas d'éolienne ? »

Réponse de NEOEN : « En effet, tous les propriétaires rencontrés n'auront pas une éolienne sur leur propriété, cela dépendra de la trame d'implantation finale travaillée. Nous sommes transparents avec eux dès le début sur ce sujet. »

Remarque d'un participant : « Vous allez faire des déçus, c'est mal fait. C'est comme ça que les opposants se créent. »

Question d'un participant : « Allez-vous partager un contrat type en Mairie ? »

Réponse de NEOEN : « Ce contrat privé n'a pas vocation à être publié en Mairie, mais si ça vous intéresse nous pourrions partager ses dispositions générales. »

Question d'un participant : « Pourquoi n'allez-vous pas étudier le projet un peu plus au sud de la zone ? »

Réponse de NEOEN : « Au sud de la zone d'étude, il y a une zone de protection environnementale Natura 2000 qui restreint tout développement de projet éolien. »

Question d'un participant : « Est-ce que vous allez faire une ligne d'éoliennes ? »

Réponse de NEOEN : « La trame d'implantation finale des éoliennes n'est pas définie. Elle dépendra des contraintes techniques observées, des enjeux qui vont être analysés lors des études d'impacts, mais aussi, des attentes des habitants que nous collecterons dans les mois à venir. Nous proposerons des ateliers de travail où nous inviterons les participants intéressés à échanger collectivement sur cette thématique. Nous pourrions par exemple co-construire des zones préférentielles d'implantation, ou bien échanger sur l'organisation géographique dans l'espace des machines. Tout est encore à faire, et nous souhaitons inclure les habitants. »

Sur les études

Question d'un participant : « Aurons-nous les compte-rendus des études réalisées ? »

Réponse de NEOEN : « Les résultats des études pourront être communiqués sur nos différents supports d'information (en forum participatif, sur les lettres d'information, sur le site internet, etc.). De plus, ils seront remis en Mairie avant l'enquête publique, c'est réglementaire. »

Question de NEOEN : « *Souhaitez-vous être prévenus du passage du bureau d'étude écologique Calidris sur vos communes ?* »

Réponse de plusieurs participants : « *Oui.* »

Question d'un participant : « *Quelle vitesse de vent avoir pour une rentabilité maximum des éoliennes ?* »

Réponse de NEOEN : « Pour un fonctionnement à un rendement maximal des éoliennes, il faut environ 40 km/h de vent. »

Question d'un participant : « *Quelle est la hauteur du mât de mesure ?* »

Réponse de NEOEN : « Le mât de mesure installé fait 80 mètres de hauteur. Le second sera similaire. »

Question d'un participant : « *Est-ce qu'il y a le même vent à Frain et à Valleroy Le Sec ?* »

Réponse de NEOEN : « Il peut y avoir de légères différences, car la zone d'études est étendue. C'est pour cela que nous installons 2 mâts de mesure. Nous pourrions confirmer cela avec les résultats de l'étude des vents. Néanmoins, NEOEN a décidé d'étudier le développement d'éoliennes entre ces deux communes car les premiers résultats cartographiques des vents y montraient un potentiel suffisant. »

Question d'un participant : « *C'est bien 20km/h de vent pour une éolienne ?* »

Réponse de NEOEN : « Oui 20km/h de vent c'est un bon résultat car une éolienne commence à tourner à partir de 10 à 15 km/h de vent. Il est important de noter que ce résultat est une moyenne des 6 derniers mois (avril à octobre 2022), il s'agit de la période de l'année où le vent est le plus faible. De plus, le mât de mesure est moins haut que les éoliennes qui seront installées, or plus on monte plus le vent est puissant. »

Sur le cycle de vie des éoliennes

Question d'un participant : « *A quelle vitesse de vent jugez-vous un projet non rentable ?* »

Réponse de NEOEN : « Il n'y a pas de règles précises en termes de vitesse de vent. Avec les données que nous avons actuellement sur la zone pour le vent, le projet est pertinent. Cependant la viabilité économique du projet dépendra de beaucoup d'autres facteurs. »

Question d'un participant : « *Quand changez-vous les éoliennes ?* »

Réponse de NEOEN : « Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la durée de vie moyenne d'une éolienne est estimée à 20 ans. Néanmoins, celle-ci peut s'étendre jusqu'à 25 ou 30 ans selon les constructeurs et avec une bonne maintenance du parc. Une fois cette durée écoulée, deux options sont possibles : le démantèlement ou le « repowering », c'est-à-dire le remplacement des éoliennes existantes par de nouvelles. »

Question d'un participant : « *Surchargez-vous le béton à l'avance afin de pouvoir en remettre de plus grosse ensuite ?* »

Réponse de NEOEN : « Non, nous ne surchargeons pas le béton à l'avance car ce n'est pas prévu par la réglementation. Si dans le cadre d'un repowering les nouvelles éoliennes sont d'un gabarit sensiblement identique aux anciennes, il est possible d'utiliser les mêmes fondations béton, ce qui limite les impacts. C'est ce que nous étudions actuellement sur l'un de nos parc éolien en fin de vie dans l'Aube.

A part dans ce cas particulier, lorsqu'une éolienne est démantelée sa fondation en béton est intégralement retirée, conformément à la réglementation.

Question d'un participant : « *Pour le repowering, refaites-vous des études ?* »

Réponse de NEOEN : « Oui, le repowering n'est envisageable qu'après une modification de l'autorisation environnementale, voire une nouvelle autorisation du Préfet, selon l'importance des modifications entre l'ancien parc éolien et le nouveau. Il est à noter qu'avec le temps et les évolutions technologiques, les éoliennes seront probablement différentes de celles que nous connaissons actuellement donc il est possible qu'il faille refaire une étude d'impact environnemental complète. »

Question d'un participant : « *Donc vous anticipez ?* »

Réponse de NEOEN : « Oui, dans la mesure où les nouvelles études et nouvelles autorisations peuvent prendre du temps, nous anticipons le repowering quelques années avant la fin de vie du parc éolien. »

Sur la construction

Question d'un participant : « *Est-ce que le prix de l'acier augmente ?* »

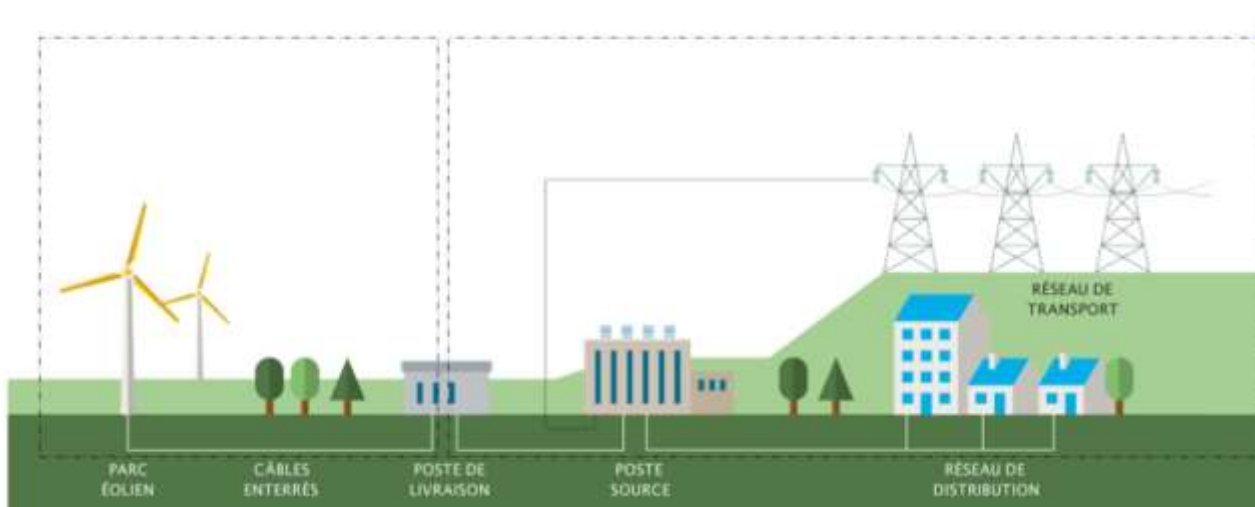
Réponse de NEOEN : « Comme toutes les filières industrielles, la filière éolienne est directement impactée par l'explosion des coûts de matières premières, notamment l'acier, ainsi que par des difficultés logistiques dues au contexte géopolitique actuel. Le coût de construction des éoliennes a donc augmenté ces derniers mois. Cependant une fois les éoliennes construites, la production d'électricité ne dépend pas d'un intrant de matière première ou combustible pour fonctionner, de sorte que l'exposition à la conjoncture reste limitée par rapport à d'autres filières énergétiques.

Question d'un participant : « *Et le coût de l'éolien ?* »

Réponse de NEOEN : « Le prix de revente de l'électricité éolienne était en baisse depuis plusieurs années, au fur et à mesure que la filière gagnait en maturité et en compétitivité, mais il a aujourd'hui tendance à stagner du fait du prix des matières premières qui augmente. Le prix de vente de l'éolien est toutefois aujourd'hui très inférieur aux prix actuels du marché suite à la flambée des prix de l'énergie, de sorte que la filière éolienne rapportera plusieurs milliards d'euros à l'Etat en 2023. »

Question d'un participant : « *Avec 50 éoliennes ça va beaucoup produire, à qui allez-vous donner toute cette électricité ?* »

Réponse de NEOEN : « Le nombre d'éoliennes n'est pas encore défini. L'électricité produite sera injectée sur le réseau électrique à partir du poste de livraison, lequel marque la limite entre le parc éolien et le réseau public d'électricité. En sortie du poste de livraison, c'est le poste source de distribution qui permettra d'élever la tension et le réseau de distribution qui permettra de transporter l'électricité via les lignes hautes tension. L'électricité choisira le chemin le plus court entre l'endroit où elle est injectée sur le réseau et l'endroit où elle est utilisée. Ainsi l'électricité consommée sur le territoire est généralement celle produite localement. Selon le principe du système solidaire, un équilibre est assuré par RTE et Enedis pour permettre à chacun de pouvoir bénéficier d'électricité à tout moment, même si aucune source d'électricité



n'existe à proximité. »

Source : Syndicat des énergies renouvelables

Question d'un participant : « Comment se déroule le raccordement ? »

Réponse de NEOEN : « La demande de raccordement peut être faite qu'une fois le parc éolien autorisé par les services de l'Etat. Néanmoins, nous échangeons déjà avec RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, afin de prévoir l'espace suffisant sur les postes sources les plus proches : à Vittel ou à Darney. »

4. Concertation et co-construction des prochaines étapes

A travers ce projet, Neoen souhaite faire :

- Un projet qui contribue à la transition énergétique et s'inscrit dans les objectifs locaux, régionaux et nationaux de développement des énergies renouvelables ;
- Un projet intégré localement dans son environnement ;
- Un projet qui bénéficie au territoire et à ses habitants ;
- Et un projet qui répond aux attentes des élus et des riverains.

Ainsi, une dernière partie était dédiée à la présentation de la démarche de concertation volontaire que Neoen souhaite mettre en place pour accompagner le développement technique du projet. Voici les différents objectifs et les actions prévues à cet effet :

- **Permettre aux habitants et aux élus de s'informer sur le projet** : site internet participatif et informatif, lettres d'information, espace permanent d'information en mairie, affiches, forums participatifs et sessions de porte-à-porte ;
- **Offrir la possibilité aux habitants et aux élus d'échanger avec Neoen afin d'obtenir des réponses à leurs questions** : site Internet participatif, forums participatifs ;
- **Permettre aux habitants et aux élus de faire des propositions afin de co-construire et travailler sur le projet aux côtés de Neoen** : site internet participatif, espace permanent de collecte des propositions sur les communes, groupes de travail, sessions de porte-à-porte ;
- **Et finalement, proposer des échanges privilégiés entre Neoen et les élus afin de suivre le projet, la concertation, et de valider des propositions** : comités élus réguliers (tous les trimestres).

Retrouvez plus en détail les modalités de certaines actions proposées sur le support de présentation de la réunion - annexe 6 : site internet participatif (p53), les lettres d'information (p54), Forums participatif (p56).

Certains éléments ont ensuite été co-construits en séance, dont les résultats sont retranscrits ci-dessous :

Les prochaines étapes

QUOI ?	COMMENT ?	QUAND ?
Partage du compte-rendu du comité des élus n°1 aux secrétariats des mairies	Demopolis Concertation et Neoen	Semaine du 21 novembre 2022
Envoi aux adresses postales des mairies les éléments d'invitation aux Forums participatifs n°1 : flyers*, une affiche ainsi que des supports types pour les sites internet/panneaux Pocket/Facebook	Neoen et Demopolis Concertation	Lundi 5 décembre 2022
Distribution des flyers en porte-à-porte et affichage sur les communes	Les élus des 11 communes	Semaine du 5 décembre 2022
Forum participatif n°1	Salle des fêtes de Gignéville	Mardi 13 décembre 2022
Forum participatif n°2	Salle des fêtes de Thuillières	Mercredi 14 décembre 2022

*les quantités à envoyer à chaque mairie sont retranscrites dans le tableau en annexe 4.

Le nom du projet

Afin de choisir collectivement le nom du projet, les 12 participants ont été invités à voter à tour de rôle pour l'une des 4 propositions suivantes :

- Projet éolien de la Voie Romaine Vosgienne
- Projet éolien de la Haute Voie Romaine
- Projet éolien du Haut Pâquis
- Projet éolien des Monts Faucilles.



Séquence de votes animée par Demopolis Concertation

Les résultats du tour n°1 (annexe 5) des votes sont retranscrits dans le tableau suivant :

Nom proposé	Projet éolien de la Voie Romaine Vosgienne	Projet éolien de la Haute Voie Romaine	Projet éolien du Haut Pâquis	Projet éolien des Monts Faucilles
Votes collectés	4	1	2	5

Un second tour a ensuite été réalisé. Les résultats du tour n°2 (annexe 5) des votes sont retranscrits dans le tableau suivant :

Nom proposé	Projet éolien de la Voie Romaine Vosgienne	Projet éolien des Monts Faucilles
-------------	--	-----------------------------------

Votes collectés	6	6
-----------------	---	---

En raison de l'égalité des votes, NEOEN propose le nouveau nom suivant : **Projet éolien de la Voie Romaine des Monts Faucilles, qui est validé ensuite par l'ensemble des participants.**

Les différentes remarques ainsi que les questions-réponses collectées sur la démarche de concertation (annexe 3) sont retranscrits ci-dessous.

Question d'un participant : « *Les enfants sont le futur de ce territoire, il est important de les sensibiliser. Pouvons-nous organiser des actions afin de vulgariser ces sujets et transmettre le savoir ? Par exemple, faire une intervention dans les écoles.* »

Réponse de Demopolis Concertation : « C'est en effet une partie importante d'une démarche de concertation bien construite. Nous prévoyons d'ores-et-déjà un espace dédié aux enfants lors des forums participatifs de décembre. Par la suite, nous aurons besoin de votre aide afin d'organiser des événements pédagogiques avec les écoles par exemple. Nous pouvons proposer des visites de parcs éoliens pour les scolaires ou les enfants »

Question d'un participant : « *Est-ce que le site internet sera actif les 5 prochaines années ?* »

Réponse de NEOEN : « Nous n'avons pas défini de date de fin pour le moment. Cela peut tout à fait rester actif pendant 5 ans, la démarche de concertation ne demandant qu'à être construite avec vous. Nous adapterons les actions en fonction de vos attentes. »

Question d'un participant : « *Qu'en est-il du financement participatif ?* »

Réponse de NEOEN : « Neoen propose régulièrement d'associer les riverains au financement de ses projets. Ainsi, depuis 2018, Neoen a développé une dizaine de projets avec du financement participatif via des plateformes de crowdfunding partenaires.

Si le territoire (élus et habitants) sur ce projet, manifeste son intérêt pour sa mise en place, Neoen pourra l'envisager. »

Question d'un participant : « *Ça serait bien d'avoir un cahier de présence au Forum pour que l'on sache qui est venu.* »

Réponse de Demopolis Concertation : « Nous pourrions installer un cahier de présence pour ceux qui souhaitent le remplir. »

5. Remerciements et contacts

Neoen et Demopolis Concertation tiennent à remercier toutes et tous les participants pour leur intérêt et les échanges constructifs entre les uns et les autres. Cela a permis de faire avancer le projet avec eux.

Pour toute question en amont d'un prochain rendez-vous, vous pouvez contacter :

NEOEN

Adélaïde DE LA VILLEGORGES

Chef de projet

T. 07 64 50 37 59

adelaide.de-la-villegorges@neoen.com

Romain BAJAS

Chef de projet

T. 07 79 82 29 36

romain.bajas@neoen.com

Marion GIRAUD

Directrice du développement régional

marion.giraud@neoen.com